ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

ÉduSCOL
[dgesco]

Découverte professionnelle option 3 heures

Exemple de mise en œuvre

Découverte professionnelle et Éducation à l'orientation

2005-2006

Académie de Clermont-Ferrand

Octobre 2006

eduscol.education.fr/dp

Découverte professionnelle et éducation à l'orientation

L'option découverte professionnelle trois heures participe à l'éducation à l'orientation mais ne s'y substitue pas.

Différences et convergences

Objectifs

Option à caractère facultatif, elle est positionnée à un moment spécifique de la scolarité, le palier d'orientation 3ème, alors que l'éducation à l'orientation fait l'objet d'un programme concerté entre l'établissement et le CIO, au bénéfice de l'ensemble des élèves, sur la continuité de leur parcours scolaire, au collège comme au lycée.

L'objectif central de l'éducation à l'orientation, amener chaque élève en capacité d'opérer des choix d'orientation autonomes et responsables tout au long de la vie, suppose cet accompagnement continu, cette élaboration progressive.
La découverte professionnelle apporte un ensemble de connaissances et de compétences qui sont effectivement susceptibles d'éclairer les choix ultérieurs mais l'approche du monde professionnel qu'elle permet vaut d'abord pour elle-même, venant élargir et compléter la culture générale des collégiens.

Contenus

L'éducation à l'orientation repose sur trois piliers :
- la connaissance de soi,
- la connaissance des métiers,
- la connaissance des formations.

Dans l'option découverte professionnelle, la dimension connaissance de soi est mise en retrait tandis que l'aspect connaissance des métiers fait l'objet de développements et d'approfondissements.

L'option découverte professionnelle renouvelle l'approche des métiers par l'acquisition d'une véritable culture du monde professionnel, en progressant de l'observation à l'analyse, à partir de situations pratiques et actives, sur trois champs de découverte :
- **la découverte des métiers et des activités professionnelles,**
- **la découverte des organisations et des milieux professionnels,**
- **la découverte de l'environnement économique et social,**

en abordant simultanément **les lieux et modalités de formation** conduisant à ces métiers.

En revanche, faire réfléchir l'élève sur ses centres d'intérêt, ses goûts, sa motivation, sa personnalité (activités relevant de la connaissance de soi) n'est pas au cœur de la démarche de la découverte professionnelle trois heures, le postulat étant plutôt que c'est la découverte professionnelle elle-même qui favorise la maturation du projet de l'élève.

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Eclairer l'élève sur ses choix d'orientation figure toutefois comme un objectif associé de l'option et il est recommandé d'introduire des éléments favorisant cette élaboration d'un projet d'orientation.
Les textes insistent alors sur la prise en compte des projets émergents des élèves, de l'implication de l'élève dans son projet d'orientation, des échéances de l'orientation en fin de troisième.

L'éducation à l'orientation, comme processus continu sur l'ensemble de la scolarité du collège et du lycée, ne se réduit pas à la découverte professionnelle. En même temps, contribuant à la maturation des projets, la découverte professionnelle participe à l'éducation à l'orientation des élèves qui ont choisi l'option.

Rechercher des synergies

Ouverte sur son environnement, et d'abord celui du collège, l'option découverte professionnelle peut constituer un point d'appui pour la mise en œuvre de l'EAO. Elle comporte notamment des activités de production qui peuvent être présentées avec profit à d'autres élèves et enrichir par là même le programme d'éducation à l'orientation mis à leur disposition.

Il convient d'imaginer des modalités de réinvestissement vers les autres élèves de collège des connaissances et compétences acquises par ceux qui suivent l'option découverte professionnelle, l'heure de vie de classe pouvant être utilisée à cet effet.

Quelques exemples

- Elaboration par les élèves de troisième découverte professionnelle trois heures d'une fiche sur les ressources documentaires d'information sur les métiers et présentation aux autres élèves de troisième ou quatrième (travail de groupe au CDI coordonné par le professeur documentaliste).

- Témoignages d'élèves de première générale, technologique et professionnelle sur les contenus, rythmes, méthodes des études au lycée (animation possible : COP et professeur principal).
Cette action pourra concerner tous les élèves de troisième mais les élèves de l'option pourraient s'investir particulièrement dans la préparation des séances (documentation, questions à poser…) et leur exploitation (retour sur ce qui a été retenu pour échanges, appropriation et approfondissements).

- Publications de fiches métiers ou compte rendus de visites dans un journal (papier ou électronique) à disposition des autres élèves du collège.

- Présentation des productions en fin d'année aux autres élèves du collège (on ciblera notamment les élèves de quatrième), pour leur faire une présentation concrète de l'option, en invitant les parents et les professionnels ayant apporté leur concours au cours de l'année.
Cette présentation peut prendre diverses formes, d'une exposition à un forum des métiers, et peut se dérouler en interne au collège ou en association avec d'autres établissements du bassin.

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche